

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	28 (1920)
Heft:	7
Rubrik:	Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

Page	Page		
Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse	73	Visite des camps de prisonniers allemands dans les régions libérées du Nord de la France	80
Croix-Rouge et cinématographe	75	Les samaritains de Vevey à l'honneur	82
Assemblée générale annuelle de l'Alliance suisse des samaritains	75	Nouvelles de l'activité des sociétés :	
Florence Nightingale	76	Société militaire sanitaire, circulaire du Comité central aux sections; Invitation à la 39 ^e assemblée des délégués, à Olten; La section de Soleure à ses sections-sœurs, aux amis et bienfaiteurs de la société	83
Prescriptions de l'Alliance suisse des gardes-malades concernant les examens des gardes-malades	78		

Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Les sections de la Croix-Rouge suisse viennent de recevoir la circulaire suivante qui aura — nous aimons à l'espérer — toute leur attention :

Au nom de la Direction de la Croix-Rouge suisse, nous nous permettons de vous adresser une prière instantanée :

Recrutez-nous de nouveaux adhérents !

S'il est vrai peut-être que — pour le moment — l'intérêt pour une préparation de la Croix-Rouge en vue de la guerre semble avoir diminué au sein de notre population, nous pensons qu'il est plus que jamais nécessaire de tenir notre activité en éveil puisque des tâches de paix s'imposent de plus en plus à notre Croix-Rouge.

Sans perdre de vue notre mission en temps de guerre, ce sont surtout nos multiples activités pacifiques que nous ne pourrons résoudre sans le concours effectif de notre peuple tout entier.

Ces tâches de paix sont particulièrement sympathiques à notre population, nous en avons fait l'expérience au cours des dernières années, aussi considérons-nous comme un devoir de les poursuivre et de les multiplier s'il y a lieu.

Parmi ces tâches pacifiques, citons tout d'abord la diffusion de saines notions d'hygiène dans toutes les classes de notre peuple. C'est par le moyen de cours toujours plus nombreux, traitant des premiers secours, des soins aux malades à domicile, et de l'hygiène en particulier, que nous obtiendrons les meilleurs résultats.

Nous aurons à vouer toute notre attention à former du personnel infirmier et à le grouper. Parmi les sœurs infirmières et les infirmiers professionnels, nous aurons la tâche délicate de faire une sélection en éliminant les éléments de moindre valeur. Certes, notre population suisse connaît depuis les dernières épidémies la va-

leur d'un personnel de gardes-malades à la hauteur de sa tâche.

La Croix-Rouge pourra rendre les plus grands services dans la lutte entreprise contre la tuberculose, contre les maladies vénériennes, contre les épidémies de toute nature. Nous ne resterons pas étrangers aux œuvres de prévoyance sociale en faveur de l'enfance ou de la vieillesse.

N'oublions pas, enfin, que le Conseil fédéral considère la Croix-Rouge comme la seule organisation centrale officielle de toutes les œuvres de secourisme. En cette qualité nous aurons, dans l'avenir comme jusqu'ici, lors de calamités ou de catastrophes publiques, à canaliser les efforts trop souvent disséminés de la charité publique et à leur procurer le maximum de rendement utile.

Ce n'est pas seulement de l'argent qui nous est nécessaire pour une telle activité; il nous faut l'intérêt et la collaboration de toute la population suisse qui devrait pouvoir s'enorgueillir de sa Croix-Rouge comme d'un patrimoine commun à tous ses enfants.

La Suisse n'est pas le seul pays qui cherche à arriver à cette conception nationale de l'œuvre de la Croix-Rouge. Lors de la conférence de la Ligue des Croix-Rouges à laquelle 27 États — dont le nôtre — étaient représentés, la nécessité d'une propagande active en faveur des sociétés nationales de la Croix-Rouge a été soulignée, et toutes les nations feront un effort pour intéresser beaucoup plus que jusqu'ici toutes les sphères de leur population aux œuvres de secourisme. Notre pays qui se targue de pouvoir se nommer le « berceau de la Croix-Rouge », pourrait-il rester en arrière?

Nous nous adressons dès lors à nos sections en leur recommandant instamment

de vouer toute leur attention à la diffusion des principes de notre association, et à les mettre en pratique par l'augmentation si nécessaire du nombre de leurs membres.

Chaque famille suisse devrait se faire un point d'honneur d'avoir dans son milieu des adhérents à la Croix-Rouge.

Un recrutement intensif pourrait avoir lieu à l'occasion de conférences, de visites à domicile, au moyen de causeries dans les écoles et au sein de sociétés locales; en tous cas ne faudrait-il négliger aucune manifestation qui pourrait rendre la Croix-Rouge plus populaire et lui attirer des adhérents. Nous sommes convaincus qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine et que nos sections pourraient augmenter sensiblement l'effectif de leurs membres.

Combien de fois ne nous a-t-on pas demandé comment il fallait faire pour devenir membre de la Croix-Rouge!

Nous voudrions enfin vous faire remarquer que le moment d'agir paraît favorable, car la population de nos cantons n'a pas encore oublié ce que la Croix-Rouge suisse a pu faire en faveur de nos soldats au cours des longues années de mobilisation!

C'est pourquoi nous vous prions avec insistance de vous mettre à l'œuvre dès que cela vous sera possible.

Convaincus que ce n'est pas en vain que nous nous adressons à votre section, nous vous prions d'agrérer l'expression de notre haute considération.

Berne, avril 1920.

Pour la Direction de la Croix-Rouge suisse,

Le président:

COLONEL BOHNY.

Le secrétaire général:

D^r C. JSCHER.